

2026/1279

16.6.2026

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2026/1279 DE LA COMMISSION**du 12 juin 2026****relative aux normes harmonisées concernant les équipements de protection individuelle élaborées à l'appui du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant la décision d'exécution (UE) 2023/941 de la Commission****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif à la normalisation européenne, modifiant les directives 89/686/CEE et 93/15/CEE du Conseil ainsi que les directives 94/9/CE, 94/25/CE, 95/16/CE, 97/23/CE, 98/34/CE, 2004/22/CE, 2007/23/CE, 2009/23/CE et 2009/105/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la décision 87/95/CEE du Conseil et la décision n° 1673/2006/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾, et notamment son article 10, paragraphe 6,

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à l'article 14 du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁾, les équipements de protection individuelle qui sont conformes à des normes harmonisées ou à des parties de normes harmonisées dont les références ont été publiées au *Journal officiel de l'Union européenne* sont présumés conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité qui sont énoncées à l'annexe II dudit règlement et sont couvertes par ces normes ou ces parties de normes.
- (2) Par sa décision d'exécution C(2020) 7924 ⁽³⁾, la Commission a demandé au Comité européen de normalisation (CEN) et au Comité européen de normalisation électrotechnique (Cenelec) de réviser les normes harmonisées et d'achever les projets de norme à l'appui du règlement (UE) 2016/425 pour qu'elles continuent de refléter l'état de la technique généralement reconnu, de manière à satisfaire aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II dudit règlement.
- (3) La décision d'exécution C(2020) 7924 a été modifiée par la décision d'exécution C(2024) 2750 de la Commission ⁽⁴⁾, l'objectif étant d'adapter le champ d'application de la demande en ajoutant et en supprimant certaines normes, eu égard aux progrès techniques et scientifiques les plus récents et aux dernières évolutions des activités de normalisation à l'échelon international et européen, et de prolonger le délai pour les activités de normalisation relatives à certaines normes et projets de normes, compte tenu du fait que les travaux sur certaines d'entre elles n'ont pas pu être achevés dans les délais fixés dans la décision d'exécution C(2020) 7924.
- (4) Sur la base de la demande formulée dans la décision d'exécution C(2020) 7924, le CEN a élaboré les nouvelles normes harmonisées suivantes à l'appui du règlement (UE) 2016/425: EN ISO 10256-1:2024 sur les équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace (exigences générales), EN ISO 10256-2:2024 sur les protections de tête pour les patineurs, EN ISO 10256-3:2024 sur les protections faciales et oculaires pour les patineurs, EN ISO 10256-4:2024 sur les protections de tête et de visage pour les gardiens de but, EN 17961:2025 sur les dispositifs de répartition de la charge pour les alpinistes et EN 18100:2025 sur les casques de skieurs alpinistes.

⁽¹⁾ JO L 316 du 14.11.2012, p. 12, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2012/1025/oj>.

⁽²⁾ Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil (JO L 81 du 31.3.2016, p. 51, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2016/425/oj>).

⁽³⁾ Décision d'exécution C(2020) 7924 de la Commission du 19 novembre 2020 relative à une demande de normalisation adressée au Comité européen de normalisation et au Comité européen de normalisation électrotechnique en ce qui concerne les équipements de protection individuelle à l'appui du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil.

⁽⁴⁾ Décision d'exécution C(2024) 2750 de la Commission du 29 avril 2024 modifiant la décision d'exécution C(2020) 7924 relative à une demande de normalisation adressée au Comité européen de normalisation et au Comité européen de normalisation électrotechnique en ce qui concerne les équipements de protection individuelle à l'appui du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil.

- (5) Sur la base de la demande formulée dans la décision d'exécution C(2020) 7924, le CEN a révisé les normes harmonisées suivantes, dont les références ont été publiées au *Journal officiel de l'Union européenne* par la décision d'exécution (UE) 2023/941 de la Commission ⁽³⁾: EN 397:2012+A1:2012 sur les casques de protection pour l'industrie, EN 420:2003+A1:2009 sur les gants de protection, EN ISO 12312-1:2013 et EN ISO 12312-1:2013/A1:2015 sur les lunettes de soleil pour usage général, EN 12492:2012 sur les casques d'alpinistes et EN 17353:2020 sur l'équipement de visualisation améliorée.
- (6) En conséquence, le CEN a adopté les normes suivantes et leurs amendements: EN 397:2025 et EN 397:2025/AC:2025, EN ISO 12312-1:2022 et EN ISO 12312-1:2022/A11:2024, EN 12492:2025, EN 17353:2020+A1:2025, EN ISO 21420:2020 et EN ISO 21420:2020/A1:2024.
- (7) La Commission a, conjointement avec le CEN, évalué la conformité des normes EN 397:2025, EN 397:2025/AC:2025, EN ISO 10256-1:2024, EN ISO 10256-2:2024, EN ISO 10256-3:2024, EN ISO 10256-4:2024, EN ISO 12312-1:2022, EN ISO 12312-1:2022/A11:2024, EN 12492:2025, EN 17353:2020+A1:2025, EN 17961:2025, EN 18100:2025, EN ISO 21420:2020 et EN ISO 21420:2020/A1:2024 avec la demande formulée dans la décision d'exécution C(2020) 7924.
- (8) Les normes harmonisées suivantes et leurs amendements sont conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité qu'elles visent à couvrir et qui sont énoncées à l'annexe II du règlement (UE) 2016/425: EN 397:2025/AC:2025, EN ISO 10256-1:2024, EN ISO 10256-2:2024, EN ISO 10256-3:2024, EN ISO 10256-4:2024, EN ISO 12312-1:2022, EN ISO 12312-1:2022/A11:2024, EN 12492:2025, EN 17353:2020+A1:2025, EN 17961:2025, EN 18100:2025, EN ISO 21420:2020 et EN ISO 21420:2020/A1:2024. Il y a donc lieu de publier les références de ces normes harmonisées et de leurs amendements au *Journal officiel de l'Union européenne*.
- (9) Après avoir examiné la norme harmonisée EN 397:2025, la Commission a conclu que le paragraphe 4.2.7.5.2.5 de cette norme renvoyait au paragraphe 5.13 au lieu de renvoyer au paragraphe 5.13.5, et qu'aucun lien n'avait été établi entre le paragraphe 4.2.7.4 de cette norme et l'exigence essentielle de santé et de sécurité 3.6.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. Il y a donc lieu de publier cette norme harmonisée au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction.
- (10) La décision d'exécution (UE) 2023/941 a été modifiée à plusieurs reprises. À l'occasion de nouvelles modifications, il convient, dans un souci de clarté, de remplacer ladite décision.
- (11) Par souci de clarté, toutes les références aux normes harmonisées relatives aux équipements de protection individuelle élaborées à l'appui du règlement (UE) 2016/425 devraient être énumérées dans un acte unique. L'annexe I de la présente décision comprend donc à la fois les références nouvellement publiées par la présente décision et celles précédemment publiées par la décision d'exécution (UE) 2023/941.
- (12) Il est nécessaire de retirer les références des normes harmonisées EN 397:2012+A1:2012, EN 420:2003+A1:2009, EN ISO 12312-1:2013, EN ISO 12312-1:2013/A1:2015, EN 12492:2012 et EN 17353:2020 du *Journal officiel de l'Union européenne*, étant donné que ces normes ont été révisées.
- (13) Afin de laisser aux fabricants suffisamment de temps pour adapter leurs produits aux normes révisées, il convient de prévoir des dates de retrait différées pour les références remplacées par la présente décision. Il y a lieu dès lors de fixer ces dates de retrait à l'annexe II de la présente décision.
- (14) En outre, par souci de clarté, il est également nécessaire d'inclure à l'annexe II de la présente décision les références des normes pour lesquelles la décision d'exécution (UE) 2023/941 continuera de s'appliquer jusqu'aux dates de leur retrait figurant dans ladite annexe.

⁽³⁾ Décision d'exécution (UE) 2023/941 de la Commission du 2 mai 2023 relative aux normes harmonisées concernant les équipements de protection individuelle élaborées à l'appui du règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil (JO L 125 du 11.5.2023, p. 37, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec_impl/2023/941/oj).

- (15) La conformité avec une norme harmonisée confère une présomption de conformité avec les exigences essentielles correspondantes énoncées dans la législation d'harmonisation de l'Union à partir de la date de publication de la référence de cette norme au *Journal officiel de l'Union européenne*. La présente décision devrait donc entrer en vigueur le jour de sa publication,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les références des normes harmonisées ayant trait aux équipements de protection individuelle et élaborées à l'appui du règlement (UE) 2016/425, qui figurent à l'annexe I de la présente décision, sont publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Article 2

La décision d'exécution (UE) 2023/941 est abrogée.

Toutefois, elle continue de s'appliquer en ce qui concerne les références des normes harmonisées énumérées à l'annexe II de la présente décision jusqu'aux dates de retrait de ces références, indiquées dans ladite annexe.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 12 juin 2026.

Par la Commission

La présidente

Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE I

N°	Référence de la norme
1.	EN 136:1998 Appareils de protection respiratoire — Masques complets — Exigences, essais, marquage EN 136:1998/AC:2003
2.	EN 137:2006 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec masque complet — Exigences, essais, marquage
3.	EN 140:1998 Appareils de protection respiratoire — Demi-masques et quarts de masques — Exigences, essais, marquage EN 140:1998/AC:1999
4.	EN 142:2002 Appareils de protection respiratoire — Ensembles embouts buccaux — Exigences, essais, marquage
5.	EN 143:2021 Appareils de protection respiratoire — Filtres à particules — Exigences, essais, marquage
6.	EN 144-1:2000 Appareils de protection respiratoire — Robinets de bouteille à gaz — Partie 1: Raccords de queue filetés EN 144-1:2000/A1:2003 EN 144-1:2000/A2:2005
7.	EN 144-2:1998 Appareils de protection respiratoire — Robinets de bouteille à gaz — Partie 2: Raccordements de sortie
8.	EN 144-3:2003 Appareils de protection respiratoire — Robinets de bouteille à gaz — Partie 3: Raccords de sortie pour gaz de plongée Nitrox et oxygène EN 144-3:2003/AC:2003
9.	EN 145:1997 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé, du type à oxygène comprimé ou à oxygène-azote comprimé — Exigences, essais, marquage EN 145:1997/A1:2000
10.	EN 148-1:1999 Appareils de protection respiratoire — Filetages pour pièces faciales — Partie 1: Raccord à filetage standard
11.	EN 148-2:1999 Appareils de protection respiratoire — Filetages pour pièces faciales — Partie 2: Raccord à filetage central
12.	EN 148-3:1999 Appareils de protection respiratoire — Filetages pour pièces faciales — Partie 3: Raccord à filetage M 45 x 3
13.	EN 149:2001+A1:2009 Appareils de protection respiratoire — Demi-masques filtrants contre les particules — Exigences, essais, marquage
14.	EN 207:2017 Protection individuelle de l'œil — Filtres et protecteurs de l'œil contre les rayonnements laser (lunettes de protection laser)
15.	EN 208:2009 Protection individuelle de l'œil — Lunettes de protection pour les travaux de réglage sur les lasers et sur les systèmes laser (lunettes de réglage laser)
16.	EN 250:2014 Appareils respiratoires — Appareils de plongée autonomes à air comprimé et à circuit ouvert — Exigences, essai et marquage

N°	Référence de la norme
17.	EN 342:2017 Habillage de protection — Ensembles vestimentaires et vêtements de protection contre le froid
18.	EN 343:2019 Habillage de protection — Protection contre la pluie
19.	EN 352-1:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences générales — Partie 1: Serre-tête Remarque: Cette norme n'exige pas la présence sur le produit d'un étiquetage indiquant le niveau d'atténuation du bruit. La conformité à cette norme ne confère donc pas une présomption de conformité avec le point 3.5, deuxième alinéa, de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
20.	EN 352-2:2020+A1:2024 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences générales — Partie 2: Bouchons d'oreilles Remarque: Cette norme n'exige pas la présence sur le produit d'un étiquetage indiquant le niveau d'atténuation du bruit. La conformité à cette norme ne confère donc pas une présomption de conformité avec le point 3.5, deuxième alinéa, de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
21.	EN 352-3:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences générales — Partie 3: Serre-tête montés sur dispositifs de protection de la tête et/ou du visage Remarque: Cette norme n'exige pas la présence sur le produit d'un étiquetage indiquant le niveau d'atténuation du bruit. La conformité à cette norme ne confère donc pas une présomption de conformité avec le point 3.5, deuxième alinéa, de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
22.	EN 352-4:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 4: Serre-tête à atténuation dépendante du niveau
23.	EN 352-5:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 5: Serre-tête à atténuation active du bruit
24.	EN 352-6:2020+A1:2024 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 6: Serre-tête avec entrée audio
25.	EN 352-7:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 7: Bouchons d'oreilles à atténuation dépendante du niveau
26.	EN 352-8:2020+A1:2024 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 8: Serre-tête avec entrée audio pour le divertissement
27.	EN 352-9:2020+A1:2024 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 9: Bouchons d'oreille avec entrée audio-électrique
28.	EN 352-10:2020+A1:2024 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 10: Bouchons d'oreille avec entrée audio pour le divertissement
29.	EN 353-1:2014+A1:2017 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Antichutes mobiles incluant un support d'assurage — Partie 1: Antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide
30.	EN 353-2:2024 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Partie 2: Antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible
31.	EN 354:2010 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Longes
32.	EN 355:2002 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Absorbeurs d'énergie
33.	EN 358:2018 Équipement de protection individuelle de maintien au travail et de prévention contre les chutes de hauteur — Ceintures et longes de maintien au travail ou de retenue

N°	Référence de la norme
34.	EN 360:2023 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Antichutes à rappel automatique
35.	EN 361:2002 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Harnais d'antichute
36.	EN 362:2004 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Connecteurs
37.	EN 365:2004 Équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage EN 365:2004/AC:2006
38.	EN ISO 374-1:2016 Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes — Partie 1: Terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques (ISO 374-1:2016)
39.	EN ISO 374-5:2016 Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes — Partie 5: Terminologie et exigences de performance pour des risques par des micro-organismes (ISO 374-5:2016)
40.	EN 388:2016+A1:2018 Gants de protection contre les risques mécaniques
41.	EN 397:2025 Casques de protection pour l'industrie EN 397:2025/AC:2025 Remarque: Au paragraphe 4.2.7.5.2.5 de la norme, il convient de lire «5.13.5» au lieu de «5.13». La conformité avec le paragraphe 4.2.7.4 de la norme confère une présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité 3.6.1.
42.	EN 402:2003 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit ouvert, à air comprimé, à air soupape à la demande avec masque complet ou ensemble embout buccal pour l'évacuation — Exigences, essais, marquage
43.	EN 403:2004 Appareils de protection respiratoire pour l'évacuation — Appareils filtrants avec cagoule pour l'évacuation d'un incendie — Exigences, essais, marquage
44.	EN 404:2005 Appareils de protection respiratoire pour l'évacuation — Auto-sauveteur avec ensemble embout buccal à filtre monoxyde de carbone
45.	EN 405:2001+A1:2009 Appareils de protection respiratoire — Demi-masques filtrants à soupapes contre les gaz ou contre les gaz et les particules — Exigences, essais, marquage
46.	EN 407:2004 Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu)
47.	EN 421:2010 Gants de protection contre les rayonnements ionisants et la contamination radioactive
48.	EN 443:2008 Casques pour la lutte contre les incendies dans les bâtiments et autres structures
49.	EN 469:2020 Habillement de protection pour sapeurs-pompiers — Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie
50.	EN 510:2019 Spécification pour l'habillement de protection destiné à être utilisé en cas de risque de happement par des pièces de machines en mouvement

N°	Référence de la norme
51.	EN 511:2006 Gants de protection contre le froid
52.	EN 564:2023 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Cordelettes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
53.	EN 565:2017 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Sangle — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
54.	EN 566:2017 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Anneaux — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
55.	EN 567:2013 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Bloqueurs — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
56.	EN 568:2015 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Broches à glace — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
57.	EN 569:2007 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Pitons — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
58.	EN 659:2003+A1:2008 Gants de protection pour sapeurs-pompiers EN 659:2003+A1:2008/AC:2009
59.	EN 795:2012 Équipement de protection individuelle contre les chutes — Dispositifs d'ancrage Avertissement: Cette publication ne concerne pas les équipements décrits dans: — le type A (dispositifs d'ancrage comportant un ou plusieurs points d'ancrage fixes et nécessitant des ancrages structurelles ou des éléments de fixation à la structure), visé aux paragraphes 3.2.1, 4.4.1 et 5.3; — le type C (dispositifs d'ancrage utilisant des supports d'assurage flexibles horizontaux), visé aux paragraphes 3.2.3, 4.4.3 et 5.5; — le type D (dispositifs d'ancrage utilisant des supports d'assurage rigides horizontaux), visé aux paragraphes 3.2.4, 4.4.4 et 5.6; — toute combinaison des types décrits ci-dessus. En ce qui concerne les types A, C et D, la publication ne concerne aucun de ces articles et paragraphes: 4.5, 5.2.2, 6 et 7; annexe A ou annexe ZA. En conséquence, en ce qui concerne les équipements susmentionnés, il n'y a pas de présomption de conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 puisqu'ils ne sont pas considérés comme des EPI.
60.	EN 812:2012 Casquettes anti-heurt pour l'industrie
61.	EN 813:2024 Équipement de protection individuelle pour la prévention contre les chutes de hauteur — Ceintures à cuissardes
62.	EN 892:2012+A3:2023 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Cordes dynamiques — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
63.	EN 893:2019 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Crampons — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
64.	EN 943-1:2015+A1:2019 Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides — Partie 1: Exigences de performance des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz (type 1)
65.	EN 943-2:2019 Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides — Partie 2: Exigences de performance des combinaisons des protections chimiques étanches aux gaz (type 1) destinées aux équipes de secours (ET)
66.	EN 958:2024 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Systèmes absorbeurs d'énergie utilisés en via ferrata — Exigences de sécurité et méthodes d'essai

N°	Référence de la norme
67.	EN 966:2012+A1:2012 Casques de sports aériens
68.	EN 1073-1:2016 +A1:2018 Habille ment de protection contre les particules solides en suspension dans l'air, incluant la contamination radioactive — Partie 1: Exigences et méthodes d'essais des vêtements de protection ventilés par une adduction d'air comprimé protégeant le corps et le système respiratoire
69.	EN 1073-2:2002 Vêtements de protection contre la contamination radioactive — Partie 2: Exigences et méthodes d'essai des vêtements de protection non ventilés contre la contamination radioactive sous forme de particules
70.	EN 1077:2007 Casques pour skieurs de ski alpin et de surf des neiges
71.	EN 1078:2012+A1:2012 Casques pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes et de patins à roulettes
72.	EN 1080:2013 Casques de protection contre les chocs pour les jeunes enfants
73.	EN 1082-1:1996 Vêtements de protection — Gants et protège-bras contre les coupures et les coups de couteaux à main — Partie 1: Gants en cotte de mailles et protège-bras
74.	EN 1082-2:2000 Vêtements de protection — Gants et protège-bras contre les coupures et les coups de couteaux à main — Partie 2: Gants et protège-bras en matériaux autres que la cotte de mailles
75.	EN 1146:2005 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit ouvert à air comprimé avec cagoule pour l'évacuation — Exigences, essais, marquage
76.	EN 1149-5:2018 Vêtements de protection — Propriétés électrostatiques — Partie 5: Exigences de performance des matériaux et de conception
77.	EN 1384:2023 Casques de protection pour activités équestres
78.	EN 1385:2012 Casques utilisés dans la pratique du canoë-kayak et des sports en eau vive
79.	EN 1486:2007 Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers — Méthodes d'essai et exigences relatives aux vêtements réfléchissants pour opérations spéciales de lutte contre l'incendie
80.	EN 1497:2007 Équipement de protection individuelle contre les chutes — Harnais de sauvetage
81.	EN 1827:1999+A1:2009 Appareils de protection respiratoire — Demi-masques sans soupape inspiratoire et avec filtres démontables, contre les gaz, contre les gaz et les particules, ou contre les particules uniquement — Exigences, essais, marquage
82.	EN 1891:1998 Équipement de protection individuelle pour la prévention des chutes de hauteur — Cordes tressées gainées à faible coefficient d'allongement
83.	EN 1938:2010 Protection individuelle de l'œil — Lunettes-masques pour motocyclistes et cyclomotoristes
84.	EN ISO 10256-1:2024 Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 1: Exigences générales (ISO 10256-1:2024)
85.	EN ISO 10256-2:2024 Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 2: Protections de tête pour les patineurs (ISO 10256-2:2024)

N°	Référence de la norme
86.	EN ISO 10256-3:2024 Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 3: Protections faciales et oculaires pour les patineurs (ISO 10256-3:2024)
87.	EN ISO 10256-4:2024 Équipements de protection destinés à être utilisés en hockey sur glace — Partie 4: Protections de tête et de visage pour les gardiens de but (ISO 10256-4:2024)
88.	EN ISO 10819:2013 Vibrations et chocs mécaniques — Vibrations main-bras — Mesurage et évaluation du facteur de transmission des vibrations par les gants à la paume de la main (ISO 10819:2013) EN ISO 10819:2013/A1:2019 EN ISO 10819:2013/A2:2022
89.	EN ISO 10862:2009 Petits navires — Système de largage rapide pour harnais de trapèze (ISO 10862:2009)
90.	EN ISO 11393-2:2019 Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main — Partie 2: Exigences de performance et méthodes d'essai pour protège-jambes (ISO 11393-2:2018)
91.	EN ISO 11393-4:2019 Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main — Partie 4: Exigences de performance et méthodes d'essai pour les gants de protection (ISO 11393-4:2018)
92.	EN ISO 11393-5:2019 Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main — Partie 5: Exigences de performance et méthodes d'essai pour guêtres de protection (ISO 11393-5:2018)
93.	EN ISO 11393-6:2019 Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main — Partie 6: Exigences de performance et méthodes d'essai pour protecteurs du haut du corps (ISO 11393-6:2018)
94.	EN 12021:2014 Appareils de protection respiratoire — Gaz comprimés pour appareil de protection respiratoire
95.	EN 12083:1998 Appareils de protection respiratoire — Filtres avec tuyaux respiratoires, (Filtres non montés sur un masque) — Filtres à particules, filtres anti-gaz et filtres combinés — Exigences, essais, marquage EN 12083:1998/AC:2000
96.	EN 12270:2013 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Coinceurs — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
97.	EN 12275:2013 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Connecteurs — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
98.	EN 12276:2013 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Coinceurs mécaniques — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
99.	EN 12277:2015+A1:2018 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Harnais — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
100.	EN 12278:2007 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Poulies — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
101.	EN ISO 12312-1:2022 Protection des yeux et du visage — Lunettes de soleil et articles de lunetterie associés — Partie 1: Lunettes de soleil pour usage général (ISO 12312-1:2022) EN ISO 12312-1:2022/A1:2024
102.	EN ISO 12312-2:2015 Protection des yeux et du visage — Lunettes de soleil et articles de lunetterie associés — Partie 2: Filtres pour l'observation directe du soleil (ISO 12312-2:2015)

N°	Référence de la norme
103.	EN ISO 12401:2009 Petits navires — Harnais de sécurité de pont et sauvegardes de harnais — Exigences de sécurité et méthodes d'essai (ISO 12401:2009)
104.	EN ISO 12402-2:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 2: Gilets de sauvetage, niveau de performance 275 — Exigences de sécurité (ISO 12402-2:2020) Remarque: L'application du paragraphe 5.6 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.1.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.1.3, 5.1.5, 5.1.7, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.1.2, 5.3.2.2, 5.3.2.3, 5.3.4.3, 5.3.4.4, 5.6.1.4, 5.6.1.7, 5.6.1.8, 5.6.1.9, 5.6.1.10 et 5.6.1.11 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.2.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.2.2, 5.3.4.2, 5.3.4.4, 5.6.3 et 5.7 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 3.4 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
105.	EN ISO 12402-3:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 3: Gilets de sauvetage, niveau de performance 150 — Exigences de sécurité (ISO 12402-3:2020) Remarque: L'application du paragraphe 5.6 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.1.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.1.3, 5.1.5, 5.1.7, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.1.2, 5.3.2.2, 5.3.2.3, 5.3.4.3, 5.3.4.4, 5.6.1.4, 5.6.1.7, 5.6.1.8, 5.6.1.9, 5.6.1.10 et 5.6.1.11 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.2.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.2.2, 5.3.4.2, 5.3.4.4, 5.6.3 et 5.7 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 3.4 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
106.	EN ISO 12402-4:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 4: Gilets de sauvetage, niveau de performance 100 — Exigences de sécurité (ISO 12402-4:2020) Remarque: L'application du paragraphe 5.6 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.1.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.1.3, 5.1.5, 5.1.7, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.1.2, 5.3.2.2, 5.3.2.3, 5.3.4.3, 5.3.4.4, 5.6.1.4, 5.6.1.7, 5.6.1.8, 5.6.1.9, 5.6.1.10 et 5.6.1.11 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 1.2.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425. L'application des paragraphes 5.1.2, 5.2, 5.3.1.1, 5.3.2.2, 5.3.4.2, 5.3.4.4, 5.6.3 et 5.7 de cette norme ne confère pas de présomption de conformité avec l'exigence essentielle de santé et de sécurité énoncée au point 3.4 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.
107.	EN ISO 12402-5:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 5: Aides à la flottabilité (niveau 50) — Exigences de sécurité (ISO 12402-5:2020)
108.	EN ISO 12402-6:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 6: Gilets de sauvetage et aides à la flottabilité pour usages spéciaux — Exigences de sécurité et méthodes d'essai complémentaires (ISO 12402-6:2020)
109.	EN ISO 12402-8:2020 Équipements individuels de flottabilité — Partie 8: Accessoires — Exigences de sécurité et méthodes d'essai (ISO 12402-8:2020)
110.	EN 12477:2001 Gants de protection pour soudeurs EN 12477:2001/A1:2005

N°	Référence de la norme
111.	EN 12492:2025 Équipements d'alpinisme et d'escalade — Casques d'alpinistes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
112.	EN 12841:2024 Équipements de protection individuelle pour la prévention des chutes de hauteur — Systèmes d'accès par corde — Dispositif de réglage de corde pour maintien au poste de travail
113.	EN 12941:2023 Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec interface respiratoire à ajustement lâche — Exigences, essais, marquage
114.	EN 12942:2023 Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques — Exigences, essais, marquage
115.	EN 13034:2005+A1:2009 Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides — Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6 et du type PB [6])
116.	EN 13061:2009 Vêtements de protection — Protège-tibias pour joueurs de football — Exigences et méthodes d'essai
117.	EN 13089:2011+A3:2023 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Outils à glace — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
118.	EN 13138-1:2021 Aides à la flottabilité pour l'apprentissage de la natation — Partie 1: Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les aides à la flottabilité portées au corps EN 13138-1:2021/AC:2022
119.	EN 13158:2018 Vêtements de protection — Vestes, gilets de protection et protège-épaules pour sports équestres, pour cavaliers, pour personnes travaillant avec des chevaux et pour meneurs d'attelage — Exigences et méthodes d'essai
120.	EN 13178:2000 Protection individuelle de l'œil — Protecteurs de l'œil destinés aux utilisateurs de motoneige
121.	EN 13277-1:2000 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 1: Exigences et méthodes d'essai générales
122.	EN 13277-2:2000 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 2: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-cous-de-pieds, aux protège-tibias et aux protège-avant-bras
123.	EN 13277-3:2013 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 3: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protège-torses
124.	EN 13277-4:2001 Équipements de protection pour arts martiaux — Partie 4: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protecteurs de la tête EN 13277-4:2001/A1:2007
125.	EN 13277-5:2002 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 5: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux coquilles et aux protections abdominales
126.	EN 13277-6:2003 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 6: Exigences et méthodes d'essai complémentaires pour protecteurs de poitrine pour femme
127.	EN 13277-7:2009 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 7: Exigences et méthodes d'essai complémentaires relatives aux protecteurs de main et de pied

N°	Référence de la norme
128.	EN 13277-8:2017 Équipement de protection pour les arts martiaux — Partie 8: Exigences et méthodes d'essai complémentaires pour les protections faciales de karaté
129.	EN 13484:2012 Casques pour utilisateurs de luges
130.	EN 13546:2002+A1:2007 Vêtements de protection — Protège-mains et bras, plastrons, protection abdominale, guêtres, sabots et coquilles de gardiens de but de hockey sur gazon et protège-tibias de joueurs — Exigences et méthodes d'essai
131.	EN 13567:2002+A1:2007 Vêtements de protection — Protection des mains, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des jambes, génitales et de la face pour les escrimeurs — Exigences et méthodes d'essai
132.	EN 13594:2015 Gants de protection pour motocyclistes — Exigences et méthodes d'essai
133.	EN 13634:2017 Chaussures de protection pour motocyclistes — Exigences et méthodes d'essai
134.	EN ISO 13688:2013 Vêtements de protection — Exigences générales (ISO 13688:2013) EN ISO 13688:2013/A1:2021
135.	EN 13781:2012 Casques de protection pour conducteurs et passagers de motoneiges et bobsleighs
136.	EN 13794:2002 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit fermé pour l'évacuation — Exigences, essais, marquage
137.	EN 13832-2:2018 Chaussure protégeant contre les produits chimiques — Partie 2: Exigences pour les contacts limités avec les produits chimiques
138.	EN 13832-3:2018 Chaussure protégeant contre les produits chimiques — Partie 3: Exigences pour les contacts prolongés avec les produits chimiques
139.	EN 13949:2003 Appareil respiratoire — Appareil de plongée autonome à circuit ouvert utilisant du nitrox et de l'oxygène comprimé — Exigences, essais, marquage
140.	EN ISO 13982-1:2004 Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides — Partie 1: Exigences de performance des vêtements de protection contre les produits chimiques offrant une protection au corps entier contre les particules solides transportées par l'air (vêtements de type 5) (ISO 13982-1:2004) EN ISO 13982-1:2004/A1:2010
141.	EN ISO 13998:2003 Vêtements de protection — Tabliers, pantalons et vestes de protection contre les coupures et les coups de couteaux à main (ISO 13998:2003)
142.	EN 14021:2003 Pare-pierres pour le motocyclisme tout-terrain destinés à protéger les motocyclistes contre les pierres et autres menus projectiles — Exigences et méthodes d'essai
143.	EN 14052:2012+A1:2012 Casques de protection à haute performance pour l'industrie
144.	EN 14058:2017+A1:2023 Habillement de protection — Vêtements de protection contre les environnements froids
145.	EN 14120:2003+A1:2007 Vêtements de protection — Dispositifs de protection des poignets, des paumes, des genoux et des coudes pour les utilisateurs d'équipements de sports à roulettes — Exigences et méthodes d'essai

N°	Référence de la norme
146.	EN 14126:2003 Vêtements de protection — Exigences de performances et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux EN 14126:2003/AC:2004
147.	EN 14143:2013 Appareils de protection respiratoire — Appareils de plongée autonome à recyclage de gaz
148.	EN 14225-1:2017 Vêtements de plongée — Partie 1: Vêtements isothermes — Exigences et méthodes d'essai
149.	EN 14225-2:2017 Vêtements de plongée — Partie 2: Vêtements étanches — Exigences et méthodes d'essai
150.	EN 14225-3:2017 Vêtements de plongée — Partie 3: Vêtements avec système de chauffage ou de refroidissement actif et composants — Exigences et méthodes d'essai
151.	EN 14328:2005 Vêtements de protection — Gants et protège-bras protégeant contre les coupures par des couteaux électriques — Exigences et méthodes d'essai
152.	EN 14387:2004+A1:2008 Appareils de protection respiratoire — Filtres anti-gaz et filtres combinés — Exigences, essais, marquage
153.	EN 14404-2:2024 Équipements de protection individuelle — Protectors de genoux pour le travail à genoux — Partie 2: Exigences relatives aux protecteurs de genoux portables (type 1)
154.	EN 14404-3:2024 Équipements de protection individuelle — Protectors de genoux pour le travail à genoux — Partie 3: Exigences relatives à la combinaison de plaques de genouillères et de vêtements (type 2) Remarque: Outre la conformité avec les paragraphes 5.5.1.1, 5.5.1.2, 5.5.5.1 et 5.5.5.2, il est également nécessaire qu'il y ait conformité avec le paragraphe 5.5.1.3 pour conférer une présomption de conformité avec l'exigence essentielle énoncée au point 1.3.1 de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425
155.	EN 14404-4:2024 Équipements de protection individuelle — Protectors de genoux pour le travail à genoux — Partie 4: Exigences relatives à la combinaison de plaques de genouillères interopérables et de vêtements (type 2)
156.	EN 14404-6:2024 Équipements de protection individuelle — Protectors de genoux pour le travail à genoux — Partie 6: Exigences relatives aux systèmes d'agenouillement (type 4)
157.	EN 14435:2004 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec un demi-masque conçus exclusivement pour une utilisation en pression positive — Exigences, essais, marquage
158.	EN 14458:2018 Équipement de protection des yeux — Visières haute performance uniquement destinées à une utilisation avec des casques de protection
159.	EN ISO 14460:1999 Vêtements de protection pour pilotes automobiles — Protection contre la chaleur et le feu — Exigences de performance et méthodes d'essai (ISO 14460:1999) EN ISO 14460:1999/AC:1999 EN ISO 14460:1999/A1:2002
160.	EN 14529:2005 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec demi-masque et soupape à la demande à commande à la première inspiration, à pression positive, pour l'évacuation uniquement

N°	Référence de la norme
161.	EN 14593-1:2005 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé avec soupape à la demande — Partie 1: Appareil avec masque complet — Exigences, essais, marquage
162.	EN 14594:2018 Appareils de protection respiratoire — Appareils de protection respiratoire isolants à adduction d'air comprimé à débit continu — Exigences, essais et marquage
163.	EN 14605:2005+A1:2009 Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides — Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (type 3) ou aux pulvérisations (type 4), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (types PB [3] et PB [4])
164.	EN ISO 14877:2002 Vêtements de protection utilisés lors des opérations de projection d'abrasifs en grains (ISO 14877:2002)
165.	EN ISO 15027-1:2012 Combinaisons de protection thermique en cas d'immersion — Partie 1: Combinaisons de port permanent, exigences y compris la sécurité (ISO 15027-1:2012)
166.	EN ISO 15027-2:2012 Combinaisons de protection thermique en cas d'immersion — Partie 2: Combinaisons d'abandon, exigences y compris la sécurité (ISO 15027-2:2012)
167.	EN 15090:2012 Chaussures pour pompiers
168.	EN 15151-1:2012 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Dispositifs de freinage — Partie 1: Dispositifs de freinage avec blocage assisté de la main, exigences de sécurité et méthodes d'essai
169.	EN 15333-1:2008 Équipements respiratoires — Appareils de plongée narguilé à gaz comprimé et à circuit ouvert — Partie 1: Appareils à la demande EN 15333-1:2008/AC:2009
170.	EN 15333-2:2009 Équipements respiratoires — Appareils de plongée narguilé à gaz comprimé et à circuit ouvert — Partie 2: Appareils à débit continu
171.	EN 15613:2008 Protecteurs de genoux et de coudes pour les sports de salle — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
172.	EN 16027:2011 Vêtements de protection — Gants à effet protecteur pour gardiens de but de football
173.	EN ISO 16321-1:2022 Protection des yeux et du visage à usage professionnel — Partie 1: Exigences générales (ISO 16321-1:2021)
174.	EN ISO 16321-2:2021 Protection des yeux et du visage à usage professionnel — Partie 2: Exigences complémentaires relatives aux protecteurs utilisés pour le soudage et les techniques connexes (ISO 16321-2:2021) Remarque: Cette norme se réfère à la référence normative EN ISO 16321-1:2020, dont la date est incorrecte. Il convient de lire à la place «EN ISO 16321-1:2022».
175.	EN ISO 16321-3:2022 Protection des yeux et du visage à usage professionnel — Partie 3: Exigences complémentaires relatives aux protecteurs grillagés (ISO 16321-3:2021) Remarque: Cette norme se réfère à la référence normative EN ISO 16321-1:2020, dont la date est incorrecte. Il convient de lire à la place «EN ISO 16321-1:2022».
176.	EN 16350:2014 Gants de protection — Propriétés électrostatiques

N°	Référence de la norme
177.	EN 16473:2014 Casques de sapeurs-pompiers — Casques pour les opérations de secours technique
178.	EN 16716:2017 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Systèmes de sac gonflable anti-ensevelissement lors d'une avalanche — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
179.	EN 17092-2:2020 Vêtements de protection pour les motocyclistes — Partie 2: Vêtements de classe AAA — Exigences
180.	EN 17092-3:2020 Vêtements de protection pour les motocyclistes — Partie 3: Vêtements de classe AA — Exigences
181.	EN 17092-4:2020 Vêtements de protection pour les motocyclistes — Partie 4: Vêtements de classe A — Exigences
182.	EN 17092-5:2020 Vêtements de protection pour les motocyclistes — Partie 5: Vêtements de classe B — Exigences
183.	EN 17092-6:2020 Vêtements de protection pour les motocyclistes — Partie 6: Vêtements de classe C — Exigences
184.	EN 17109:2020+A1:2024 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Systèmes d'assurage individuels pour parcours acrobatiques en hauteur — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
185.	EN ISO 17249:2013 Chaussures de sécurité résistantes aux coupures de scie à chaîne (ISO 17249:2013) EN ISO 17249:2013/AC:2014
186.	EN 17353:2020+A1:2025 Habillement de protection — Équipement de visualisation améliorée pour des situations à risque modéré — Méthodes d'essai et exigences
187.	EN 17487:2024 Habillement de protection — Vêtements de protection traités à la perméthrine favorisant la protection contre les piqûres de tiques
188.	EN 17520:2021 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Longes d'auto-assurage — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
189.	EN 17961:2025 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Dispositifs de répartition de la charge — Exigences de sécurité et méthodes d'essai
190.	EN 18100:2025 Équipements d'alpinisme et d'escalade — Casques de skieurs alpinistes – Exigences de sécurité et méthodes d'essai
191.	EN ISO 18527-1:2022 Protection des yeux et du visage à usage sportif — Partie 1: Exigences relatives aux lunettes de ski alpin et de surf des neiges (ISO 18527-1:2021)
192.	EN ISO 18527-2:2021 Protection des yeux et du visage à usage sportif — Partie 2: Exigences relatives aux protecteurs de l'œil pour le squash et aux protecteurs de l'œil pour le racquetball et le squash 57 (ISO 18527-2:2021)
193.	EN ISO 20320:2020 Habillement de protection destiné à la pratique du surf des neiges — Protecteurs de poignets — Exigences et méthodes d'essai (ISO 20320:2020)
194.	EN ISO 20345:2022 Équipement de protection individuelle — Chaussures de sécurité (ISO 20345:2021) EN ISO 20345:2022/A1:2024

N°	Référence de la norme
195.	EN ISO 20346:2022 Équipement de protection individuelle — Chaussures de protection (ISO 20346:2021) EN ISO 20346:2022/A1:2024
196.	EN ISO 20347:2022 Équipement de protection individuelle — Chaussures de travail (ISO 20347:2021) EN ISO 20347:2022/A1:2024
197.	EN ISO 20349-1:2017 Équipement de protection individuelle — Chaussures de protection contre les risques dans les fonderies et lors d'opérations de soudage — Partie 1: Exigences et méthodes d'essai pour la protection contre les risques dans les fonderies (ISO 20349-1:2017) EN ISO 20349-1:2017/A1:2020
198.	EN ISO 20349-2:2017 Équipement de protection individuelle — Chaussures de protection contre les risques dans les fonderies et lors d'opérations de soudage — Partie 2: Exigences et méthodes d'essai pour la protection contre les risques lors d'opérations de soudage et techniques connexes (ISO 20349-2:2017) EN ISO 20349-2:2017/A1:2020
199.	EN ISO 20471:2013 Vêtements à haute visibilité — Méthodes d'essai et exigences (ISO 20471:2013, Version corrigée 2013-06-01) EN ISO 20471:2013/A1:2016
200.	EN ISO 21420:2020 Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essai — Amendement 1 (ISO 21420:2020/Amd 1:2022) EN ISO 21420:2020/A1:2024
201.	EN ISO 27065:2017 Habillement de protection — Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée (ISO 27065:2017) EN ISO 27065:2017/A1:2019
202.	EN 50321-1:2018 Travaux sous tension — Chaussures pour protection électrique — Chaussures et couvre-chaussures isolants EN 50321-1:2018/AC:2018-08
203.	EN 50365:2023 Travaux sous tension — Casques électriquement isolants pour utilisation sur installations à basse et à moyenne tension EN 50365:2023/AC:2024-09
204.	EN 61482-2:2020 Travaux sous tension — Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique — Partie 2: Exigences (IEC 61482-2:2018, modifiée)

ANNEXE II

N°	Référence de la norme	Date du retrait
1.	EN 352-2:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences générales — Partie 2: Bouchons d'oreilles Remarque: Cette norme n'exige pas la présence sur le produit d'un étiquetage indiquant le niveau d'atténuation du bruit. La conformité avec cette norme ne confère donc pas une présomption de conformité avec le point 3.5, deuxième alinéa, de l'annexe II du règlement (UE) 2016/425.	16.11.2026
2.	EN 352-6:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 6: Serre-tête avec entrée audio	14.8.2026
3.	EN 352-8:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 8: Serre-tête avec entrée audio pour le divertissement	14.8.2026
4.	EN 352-9:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 9: Bouchons d'oreille avec entrée audio-électrique	14.8.2026
5.	EN 352-10:2020 Protecteurs individuels contre le bruit — Exigences de sécurité et essais — Partie 10: Bouchons d'oreille avec entrée audio pour le divertissement	14.8.2026
6.	EN 353-2:2002 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur — Partie 2: Antichutes mobiles incluant un support d'assurance flexible	16.11.2026
7.	EN 397:2012+A1:2012 Casques de protection pour l'industrie	16.12.2027
8.	EN 420:2003+A1:2009 Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essai	16.12.2027
9.	EN 813:2008 Équipement de protection individuelle pour la prévention contre les chutes de hauteur — Ceintures à cuissardes	14.8.2026
10.	EN 958:2017 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Absorbeurs d'énergie utilisés en via ferrata — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	16.11.2026
11.	EN ISO 12312-1:2013 Protection des yeux et du visage — Lunettes de soleil et articles de lunetterie associés — Partie 1: Lunettes de soleil pour usage général (ISO 12312-1:2013) EN ISO 12312-1:2013/A1:2015	16.12.2027
12.	EN 12492:2012 Équipements d'alpinisme et d'escalade — Casques d'alpinistes — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	16.12.2027
13.	EN 12941:1998 Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec casque ou cagoule — Exigences, essais, marquage EN 12941:1998/A1:2003 EN 12941:1998/A2:2008	8.10.2026
14.	EN 12942:1998 Appareils de protection respiratoire — Appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques ou quarts de masques — Exigences, essais, marquage EN 12942:1998/A1:2002 EN 12942:1998/A2:2008	8.10.2026

N°	Référence de la norme	Date du retrait
15.	EN 17109:2020 Équipement d'alpinisme et d'escalade — Systèmes d'assurage individuels pour parcours acrobatiques en hauteur — Exigences de sécurité et méthodes d'essai	16.11.2026
16.	EN 17353:2020 Habillement de protection — Équipement de visualisation améliorée pour des situations à risque modéré — Méthodes d'essai et exigences	16.12.2027